

LEUZE-EN-HAINAUT Conseil communal

Oui à l'extension du zoning mais...

Les élus leuzois ont émis un avis favorable au projet d'extension de la zone industrielle par Ideta. Mais le sujet a fait débat au conseil communal.

● Pierre-laurent CUVELIER

La demande de révision du plan de secteur déposée par Ideta pour l'extension de la zone d'activités économiques (ZAE) a été largement débattue lors du conseil de mercredi soir. Comme évoqué récemment dans nos colonnes, l'intercommunale ambitionne de réaffecter 37 hectares de terres agricoles afin d'y développer son projet de Leuze-Europe III. Celui-ci s'érigerait dans le prolongement direct du parc industriel existant en se rapprochant, notamment, des quartiers résidentiels de Saint-Martin de l'avenue de la Wallonie.

Si l'on s'en réfère aux projections établies dans son plan stratégique, quelque 750 emplois, directs et indirects, seraient à la clé. « Ideta part du postulat qu'au rythme actuel d'acquisition, Leuze-Europe II sera saturé dans dix ans à une cadence moyenne de trois hectares commercialisés chaque année, précise le bourgmestre Christian Brotcorne. Compte tenu des délais de procédures relativement longs (les premiers terrains devraient être disponibles en 2023), le promoteur désire donc anticiper les futurs besoins en lançant cette troisième phase ».

Cette localisation-là sinon rien !

Appelé à prendre attitude sur le sujet, l'hémicycle leuzois a rendu un avis favorable sur le principe (NDLR : les élus socialistes ont tout de même voté contre, suivis par le conseiller MR Rudy Remy) mais en formulant une série de propositions.

Primo, les autorités attirent l'attention sur l'intérêt d'avoir une utilisation parcimonieuse du sol,

Si tous les feux sont au vert, la mise en œuvre de Leuze-Europe III se fera dans le prolongement de la société ORES.



notamment en matière de gestion de l'eau avec l'accroissement futur des surfaces imperméables. « *Secundo, il n'est pas question pour nous d'examiner d'autres alternatives d'implantation pour cet agrandissement de zoning en dehors du contournement. Il faut ici se limiter à la partie est de la nationale, celle envisagée par Ideta derrière le siège d'ORES* »

Écarter les grosses sociétés industrielles des zones d'habitat

L'agence de développement territorial avait envisagé la possibilité d'aménager Leuze-Europe III du côté de la prison mais cette localisation avait été jugée peu judicieuse sur base d'une logique de consolidation du pôle d'activités économiques actuel.

Autre recommandation, les conseillers souhaitent que le chemin du Berger soit considéré comme la limite physique du zoning, alors qu'Ipalle ambitionne d'aller au-delà de cette voirie. « *Cette voie lente doit rester une liaison de mobilité douce pour les usagers venant de Tourpes, Blicquy et Chapelle-à-Oie qui veulent se rendre en centre-ville* ».

Attentif aux inquiétudes légitimes des riverains de l'avenue de la Wallonie, le monde politique local demande aussi qu'Ideta change son fusil d'épaule. De

quelle manière ? En n'autorisant pas les grosses entreprises, de nature industrielle, à s'implanter

dans la partie située à proximité des noyaux d'habitats, mais plutôt de les accueillir près du contour-

nement. « *Je comprends tout à fait les craintes des habitants qui considèrent qu'avec la plus grande proximité du zoning, les nuisances risquent d'être plus importantes. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons Ideta afin que les activités les plus dérangeantes soient décalées au bord du zoning* ».

Les conseillers PS, par la voix de Christian Ducattillon, n'ont pas été tendres à l'égard du porteur de projet, épinglant de multiples « erreurs et approximations » dans son dossier. S'ils ne sont, en soi, pas opposés à un développement de la ZAE, les socialistes se montrent perplexes : « *Cette logique de croissance, est-ce vraiment ça que souhaite la population leuzoise ?* » questionne M. Ducattillon, un brin dubitatif Jacques Dumoulin (MR) a demandé avec insistance qu'on postpose le point, estimant que l'avis rendu par le conseil méritait plus de réflexion vu l'ampleur du projet. Il n'en fut rien. ■

«Leuze-Europe III, la dernière étape»

Lors de la réunion publique d'information (NDLR : nous y reviendrons dans une prochaine édition), Olivier Bontems a été très clair. Interpellé par un citoyen, le responsable d'Ideta a assuré qu'il n'y avait pas de projet Leuze-Europe IV dans les cartons.

Dans les rangs socialistes, Steve Abraham, qui a assisté à la présentation de l'avant-projet mardi soir, espère que l'intercommunale tiendra parole. « *Mais je ne suis pas certain que dans vingt ans, le gestionnaire*

n'arrive pas avec un nouveau projet d'extension du zoning ». Pour la Ville, il apparaît néanmoins clair qu'au regard de la couverture future de la zone économique (environ 160 hectares), Leuze-Europe III doit constituer la dernière étape à l'extension industrielle. « *En tenant compte de la superficie de 37 hectares qu'Ipalle veut viabiliser, je suis en droit de penser que nous aurons atteint le seuil maximal acceptable pour une commune comme la nôtre* », soutient le premier magistrat.

La mémoire garantit la paix

21 au 24 juin

MESA

50^{ème}

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié

www.marche-mesa.com

MESA-Marche

L'avenir.net NOSTALGIE Berghen

Wallonia.be InfraSports

Créateur responsable : Tanguy DE MAERE, "ABEL MESA", Camp Roi ALBERT, Chaussée de L'Église 16, 8000 MARCHÉ-EN-FAMENNE. ASZVW004